

Appel à candidatures internes et externes

Poste de formateur en charge de la filière ETS et du dispositif CBMA

- ◆ Classement selon les dispositions de la convention collective de 1966
- ◆ Poste disponible en septembre 2018
- ◆ Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 23 février 2018 à Monsieur le directeur général de l'IRTESS par courrier électronique à l'adresse suivante : propers@irtess.fr

Mission

- ◆ Assure la responsabilité de deux dispositifs articulés entre eux et sur deux pôles distincts (transversalité par niveaux et par métiers)
- ◆ Anime et coordonne une équipe de formateurs permanents susceptibles d'intervenir sur ces deux dispositifs
- ◆ Assure la coordination institutionnelle et la mise en œuvre des dispositifs (financeurs, OPCA, employeurs, AFPA, Rectorat, Education nationale, DRDJSCS)
- ◆ Anime et conçoit la transversalité du dispositif ETS avec les formations au sein du pôle de niveau 2 (sélection, ingénierie, socle commun, certification)
- ◆ Assure des interventions pédagogiques directes auprès des stagiaires sur les deux dispositifs
- ◆ Assure le suivi et le pilotage pédagogique, administratif et financier du dispositif CBMA au sein de la région BFC.
- ◆ Coordonne la promotion et l'information des deux formations à l'externe (appels téléphoniques, Pôle emploi, lycées d'enseignement professionnel)
- ◆ Assure l'accompagnement pédagogique et administratif du public en formation caractérisé par son hétérogénéité (diversité de parcours, de statuts) et traite les situations particulières en amont et tout au long de la formation (financement)
- ◆ Gère la recherche, l'affectation et le suivi de l'alternance
- ◆ Développe la formation professionnelle continue en lien avec le secteur d'activité des deux dispositifs

Compétences attendues

- ◆ Titulaire d'une formation de niveau master
- ◆ Excellente connaissance du secteur de la formation professionnelle, de l'insertion et du travail protégé et des publics, personnes accueillies ou accompagnées
- ◆ Disposant d'une culture professionnelle lui permettant d'entretenir des liens étroits avec les employeurs et les différents interlocuteurs pour la mise en œuvre des deux dispositifs
- ◆ Appréciant le travail d'équipe et s'engageant dans son développement
- ◆ Compétences transversales : écoute et recueil des besoins tant des professionnels que de l'équipe, stabilité dans l'échange et dans la négociation, capacité de synthèse, de rigueur et d'organisation.